



59^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue Interactif renforcé sur la mise à jour orale de la Mission d'établissement des faits sur l'Est de la RDC

Genève, 16 juin 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les panélistes.

Mon pays demeure préoccupé par la situation humanitaire et des droits de l'homme qui s'est encore aggravée dans l'est de la RDC. Ces derniers mois, les hostilités entre l'AFC/M23, soutenu par le Rwanda, les forces armées congolaises, les Wazalendo et d'autres groupes armés, tels que les FDLR, ont entraîné de nombreuses violations du droit international humanitaire et des violations et abus des droits de l'homme.

Nous condamnons les attaques sur les hôpitaux, leur personnel et leurs patients qui sont spécifiquement protégés par le droit international humanitaire. Ces attaques compromettent une situation humanitaire déjà critique en raison de l'accès limités aux soins et autres services de base. Nous exhortons toutes les parties à garantir un accès humanitaire rapide et sans entrave à tous les civils dans le besoin.

Des rapports signalent de nombreux cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées et de torture, ce qui est particulièrement alarmant. La restriction de l'accès à l'information et les menaces proférées à l'encontre des journalistes et de la société civile

sont inacceptables tout comme les cas de harcèlement perpétrés par les services de sécurité et les groupes armés. Nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter les droits et libertés fondamentaux.

Mesdames et Messieurs les panélistes, quels leviers concrets le Conseil peut-il activer pour renforcer la protection des civils et soutenir les mécanismes de justice dans l'est de la RDC ?

Je vous remercie.